

est jésuite, est envoyé à Quimper pour la classe." (1) mais il n'était que novice, et n'ayant pas la vocation, il quitta les pères pour étudier le droit et fut reçu avocat au parlement de Paris. Revenu à Québec, il fut nommé, en 1712, au Conseil Supérieur, mais on ne voit pas qu'il ait joué un rôle bien brillant là ou ailleurs. Il s'était marié le 20 mars 1708 à Catherine Martin. Il mourut en 1733.

Je ne dirai qu'un mot de sa sœur Anne, épouse du docteur Sarrazin, et je renvoie le lecteur à l'intéressante notice biographique écrite par Mgr Laflamme sur le fameux médecin. (2)

Un des correspondants de l'éditeur des *Recherches Historiques*, lui écrivait naguère : "Mlle Hazeur, épouse de mon bisaïeul, Michel Sarrazin de l'Etang, décédé à Québec le 9 septembre 1734, était de très bonne noblesse, originaire du Limbourg Belge (de la ville de Verviers). Les armes de la famille sont : d'argent à trois lozanges d'azur, deux en chef et une en pointe."

Il sera plus loin question de madame Sarrazin dans les lettres de son frère le chanoine Pierre Hazeur de L'Orme. Ce dernier était né à Québec, le 22 décembre 1682 (3) Entré au Séminaire, le 12 mai 1692, il reçut la tonsure des mains de Mgr de Laval le 24 juillet 1701, les ordres mineurs le 24 août 1703, le sous-diaconat le 19 décembre 1705, le diaconat le 2 février 1706, et la prêtrise le 25 avril 1006. (4)

(1) Archives du Séminaire de Québec.

(2) *Société Royale du Canada*, 1887.

(3) Son parrain était Jean-François Hazeur, Sieur du Petit Marais.  
(4) Dans la *Vie de Mgr de Laval*, 1ère édition, vol. 2, page 688, on trouve la liste des ordinations faites par Mgr de Laval; mais cette liste prise dans les registres de l'archevêché n'est pas complète; aussi l'auteur, M. l'abbé Auguste Gosselin, se demande où et quand ont été ordonnés MM. Chs Hazeur des Ormeaux, Pierre Hazeur de L'Orme, Jean Ménage et autres. "Ces ordinations, dit-il, n'ont pu être faites au Canada, que par Mgr de Laval, Mgr de Saint-Vallier étant prisonnier en Angleterre; et alors les actes manqueraient dans les registres de l'archevêché, ou bien, ce qui est plus probable, ces ordinations ont eu lieu en France..." Eh bien, ces dernières ordinations, dont les actes n'ont pas été enregistrés à l'archevêché, se trouvent mentionnées dans une liste au carton de l'évêque, dans les archives du Séminaire. Voici cette liste que je tiens de M. l'abbé Amédée Gosselin. Elle comble une lacune regrettable et tout le monde en comprendra l'importance.